



Lettre du groupe d'exploitation de l'enquête « Famille » (Étude de l'histoire familiale 99)
INED - 133, boulevard Davout - 75980 Paris CEDEX 20 - Téléphone : 01 56 06 20 00 - Télécopie : 01 56 06 21 99
Contact : Cécile Lefèvre - Tél. : 01 56 06 20 98 - lefevre@ined.fr • Secrétariat : Françoise Schmitt - Tél. : 01 56 06 20 09 - schmitt@ined.fr

N° 1 - Décembre 2000

**Rappel : Prochaine réunion du groupe d'exploitation de l'enquête EHF 1999 :
Lundi 22 Janvier 2001, 14H30, salle Sauvy, INED.**

Voici donc, après la version 0 du mois de septembre, le premier numéro de la lettre du groupe d'exploitation de l'enquête EHF 1999, égayée d'un logo conçu par Isabelle Brianchon (INED). Vos suggestions et souhaits concernant cette lettre du groupe sont toujours les bienvenus.

En attendant, vous trouverez dans ce numéro une information très demandée par nombre des membres du groupe : le calendrier prévisionnel des différentes étapes de constitution du fichier ! Il en sera à nouveau question lors de la réunion du 22 janvier. Les propositions de projets de recherche continuent par ailleurs à me parvenir... et cette lettre permet comme convenu de les porter à la connaissance de l'ensemble du groupe.

Bonnes fêtes et à bientôt !

1. Le calendrier prévisionnel concernant le fichier de l'enquête auprès des ménages (sous réserves)

Depuis mi-2000 : Fichier V1

Fichier de saisie corrigé des principales erreurs de cohérence globale interne

Pondération d'après le plan de sondage

Fin janvier 2001 : Fichier V2

Introduction des corrections effectuées sur les tables concernant les enfants et les beaux-enfants (notamment élimination des doublons et cohérence interne de ces tables)

Introduction des corrections concernant le tableau des unions (cohérence notamment en termes de dates)

Introduction du travail de codage des lieux de naissance des enfants

Pondération suivant les pyramides issues du RP 1999 par sexe, âge, région.

D'ici juin 2001 (entre mars et juin) : Fichier V3

Fichier apparié avec le recensement (le bulletin individuel du recensement et la feuille de logement), variables issues de l'exploitation de l'exhaustif.

Introduction du codage de la CS du conjoint

En V3 si possible, ou en V4 :

Introduction des travaux de correction de la question sur les interruptions d'activité

Pondération tenant compte des non-réponses

Octobre 2001 : Fichier V4 (Fichier définitif ?)

Fichier apparié avec le recensement concernant les variables issues de l'exploitation du complémentaire (PCS de l'individu, composition du ménage)

Introduction du travail de codage des langues

2. Propositions de projets de recherche

Sophie Pennec et Alain Monnier (INED) : Expérience de la mort au sein de la famille et entourage familial en fin de vie

L'enquête Famille (EHF 1999) comporte des questions sur le décès des parents, du conjoint et des enfants qui permettent d'étudier la mort *vécue* au sein de la famille. En se plaçant du point de vue des survivants, il est en effet possible d'exploiter l'enquête famille selon deux axes.

Le premier concerne **la réalité de l'expérience de la mort au sein de la famille** dans la France d'aujourd'hui ; sur cet aspect, qui sera appréhendé ici d'un point de vue démographique, on ne dispose que de rares données d'enquêtes, consacrées en particulier au seul veuvage ou aux questions d'héritage (et qui ne concernent donc pas les décès d'enfants), et des résultats de micro-simulation. L'exploitation de l'enquête famille donnera une vue d'ensemble relative à l'âge auquel un individu - Ego- perd ses parents, son conjoint, un enfant. Ces résultats permettront d'apprécier la validité de ceux auxquels nous sommes parvenus grâce à un modèle de micro-simulation (cf. « Evolution des régimes démographiques et expérience de la mort », colloque de l'Aidelf, Byblos, octobre 2000) et, au-delà, de préciser plusieurs points particuliers :

- **les différentielles sociales de l'expérience de la mort** : l'ampleur de la mortalité différentielle selon la catégorie sociale suggère que l'âge auquel on perd ses parents, son conjoint ou un enfant varie sensiblement selon les catégories sociales ;
- **les familles mono-parentales dans lesquelles la personne de référence est veuve** : cette catégorie est généralement passée sous silence dans les travaux sur les familles mono-parentales, mais elle présente sans doute des caractéristiques particulières ;
- **l'impact démographique d'un décès dans une famille** ou dans un ménage en reconstituant la composition de la famille (au sens du recensement) lors du décès d'un de ses membres. Nous nous intéresserons particulièrement aux familles dans lesquelles il y a des enfants dépendants, ce qui permettra d'apprécier le nombre de nouveaux veufs et orphelins, chaque année, quelque soit le statut de l'union ;

Le second axe se situe plus dans une perspective de santé publique et cherche à apprécier si **la réalité de l'entourage familial en fin de vie** permet d'envisager des alternatives à l'hospitalisation.

Une des grandes questions de santé publique aujourd'hui est celle de la fin de vie. La France a connu depuis 50 ans une grande stabilité du nombre de décès, autour de 500000 par an. Dans ces conditions, la généralisation du décès en institution (près de 3 décès sur 4 aujourd'hui contre 1 sur 4 il y a 50 ans) a pu s'effectuer sans trop de tensions. Mais dans les années à venir, le nombre de décès va augmenter sensiblement, et on doit en attendre 700000 par an vers 2025, près de 800000 vers 2040. Se pose donc la question de trouver des alternatives à l'hospitalisation en fin de vie. L'hospitalisation à domicile, moins coûteuse, est une des réponses à cette question, mais on peut penser qu'elle est plus aisée à mettre en œuvre quand le mourant ne vit pas seul, et a encore de la famille. De façon plus générale, s'agissant de l'accompagnement en fin de vie, à l'hôpital ou à domicile, il est intéressant de savoir comment est composée la proche famille (conjoint, enfants et parfois parents) sur qui repose en premier lieu cette responsabilité. Sur ces deux questions, l'exploitation de l'enquête Famille peut apporter des informations inédites.

Francisco Munoz-Perez (Chercheur associé INED) : Adoptions plénières et adoptions simples en France, 1965-1997

Cette recherche porte sur les adoptions simples et plénières des enfants nés au cours de la période 1965-1994. L'adoption plénière supprime totalement les liens juridiques avec la famille d'origine, au profit de la famille d'adoption, tandis que l'adoption simple, moins connue, maintient l'ancienne filiation à côté de la nouvelle. Il s'agit d'étudier la fréquence et l'évolution de l'un et l'autre type d'adoption au fil du temps, les caractéristiques socio-démographiques des parents, l'âge de l'enfant au moment de l'événement.

L'enquête EHF 1999 sera ici utilisée comme source complémentaire aux statistiques du Ministère de la Justice et surtout à l'enquête réalisée en 1996-1997 par l'INED sur le devenir des enfants nés hors mariage. Cette dernière enquête constitue la source principale, qui permet d'apporter des informations sur la période de la vie de l'enfant précédant son adoption : caractéristiques socio-démographiques des parents d'origine, nature de la filiation au moment de la naissance et évolution (abandon, reconnaissance, mariage des parents,...) de cette filiation avant l'adoption... Quant aux autres sources, dont l'enquête EHF 1999, elles renseignent

avant tout sur l'adoption elle-même et sur les événements ultérieurs à celle-ci.

Gilles Pison (INED) : La fréquence des jumeaux et son évolution.

La fréquence des naissances gémellaires a varié sensiblement au cours du siècle dernier en France (voir Population et sociétés n° 360, septembre 2000) comme dans les autres pays développés. Le risque de grossesse gémellaire dépend de différents facteurs, certains relevant de la biologie - l'âge de la mère, le rang de naissance -, d'autres de la génétique - il existe des prédispositions génétiques liées à la famille et à l'origine géographique-, d'autres encore des comportements - la limitation des naissances-, ou des pratiques médicales - les traitements contre la stérilité. Ces facteurs interagissent entre eux, faisant du taux de gémellité un indicateur des changements biologiques et sociaux.

L'étude cherchera à déterminer quelle est la part des différents facteurs dans les évolutions séculaires de la gémellité en France et dans les pays voisins ? Elle examinera en particulier l'influence de la fertilité des couples et de la limitation des naissances (via l'évolution de la taille des familles). Elle combinera deux approches : une étude des évolutions de long terme en France et dans les pays voisins, et une analyse des données de l'enquête Famille 1999 en France.

Emmanuelle Santelli (CNRS, Lyon), éventuellement en collaboration avec Patrick Simon

Thème général : Parcours socio-professionnels des personnes dont les parents sont nés au Maghreb

Je suis intéressée à participer à l'exploitation de l'enquête Famille 99 " en utilisant les questions sur le pays de naissance des parents pour construire la catégorie des " descendants d'immigrés " et établir un panorama général de leur situation socio-démographique et économique " (je cite les propos de Patrick Simon in Lettre du groupe d'exploitation de l'enquête Famille n°0, avec lequel une collaboration pourrait d'ailleurs être envisagée, ainsi qu'avec d'autres chercheurs).

Seuls les questionnaires remplis par les personnes qui déclarent que leurs parents sont nés en Algérie ou Tunisie, Maroc pour deux des recherches mentionnées ci-dessous, seraient retenus.

Parmi les recherches que j'ai débuté ou qui devront débuter dans l'année 2001, trois pourraient s'enrichir de cette exploitation statistique :

- un premier travail, mené en collaboration de Beate Collet, vise à étudier les relations conjugales et les formes de mixité auprès d'une population d'origine maghrébine. Notre recherche porte sur les couples composés d'un conjoint d'origine française et d'un conjoint d'origine maghrébine et sur les couples composés de deux conjoints d'origine étrangère. L'exploitation de l'enquête permettra d'étudier les processus de formation des couples à partir de la date de leur mise en couple, un éventuel mariage, du pays de naissance du conjoint et de sa position socio-professionnelle. Au-delà du critère " culturel " (défini le plus souvent par le pays de naissance), qui est censé le plus souvent caractériser les " couples mixtes " , nous disposerons d'indicateurs sur la position socio-professionnelle, qui devraient nous conduire à relativiser ou à complexifier cette acception des " couples mixtes " .

- une deuxième recherche devrait s'amorcer à partir d'une cohorte de jeunes d'origine maghrébine dans un quartier de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit d'étudier les parcours scolaires, professionnels, amoureux ou conjugaux, résidentiels et les modes de sociabilité d'une population âgée de 18/25 ans. Dans le cadre de l'enquête Famille, les questions relatives à la décohabitation, à la mise en couple, au niveau de diplôme et à la position socio-professionnelle nous permettront de disposer de données plus générales qui contribueront à dresser un portrait de cette population. Il pourra alors être mis en perspective avec les résultats produits à partir de la cohorte étudiée.

- enfin, suite à ma thèse sur les parcours socio-professionnels " réussis " des descendants d'immigrés algériens, je souhaiterais approfondir quelques-uns des axes de ce travail à partir de données produites dans le cadre d'une enquête nationale (auxquelles je n'avais pu avoir accès jusqu'à présent faute de disposer du pays d'origine des parents ou de leur nationalité d'origine). Cet approfondissement portera avant tout sur la position socio-professionnelle au regard de celle des parents. Il s'agira de manière plus représentative de porter un autre regard sur la mobilité sociale observée au cours du travail de thèse.

Christelle De Miras (doctorante INED) : Marché du travail et vie de couple (et plus particulièrement à partir de l'EHF 1999 étude de la population en situation précaire)

Dans le cadre de ma thèse, je souhaiterais analyser les interactions qui existent entre le marché du travail et le marché des unions en France.

De nombreuses modélisations de la microéconomie de la famille ont mis en évidence le fait que les offres de travail des conjoints sont le résultat de la maximisation de la fonction d'utilité du couple, c'est-à-dire de la répartition des tâches entre conjoints.

Dans un environnement changeant dans lequel l'institution du couple est en évolution (instabilité croissante depuis quelques décennies), la question du sens de la causalité des situations des individus sur les marchés du travail et sur le marché matrimonial doit être posée. La position de chaque conjoint dans le couple détermine-t-elle l'offre de travail des conjoints (Chiappori (1992)), ou, au contraire, est-ce la situation de chacun sur le marché du travail (stabilité, qualité de l'emploi, capital humain accumulé et anticipé,...) qui va déterminer sa position sur le marché matrimonial et donc, en cas de constitution du couple, le contrat de mariage ?

Cette question mérite d'être approfondie pour les individus en situation précaire, à la fois, sur le marché matrimonial et sur le marché du travail. On constate, en effet, que les personnes les plus soumises à la précarité professionnelle (emplois faiblement rémunérés ou précaires, chômage...) sont, le plus souvent, des familles monoparentales ou des personnes vivant seules. Leur situation défavorable sur le marché du travail les exclut-elle du marché matrimonial (Ekert-Jaffé, Solaz (2000)) ou est-ce leur position sur ce marché matrimonial qui les oblige à occuper le segment secondaire du marché du travail, comprenant des emplois précaires, instables et faiblement rémunérés ? Se trouvant sans conjoint, le couple ne peut pas constituer, pour eux, une assurance contre le chômage qui leur permettrait de s'engager plus longuement dans la recherche d'un « meilleur » emploi.

Mon travail comportera trois parties : l'analyse des interactions entre marché du travail et le marché des unions avant et après la mise en couple, l'étude d'une population se trouvant en situation précaire sur ces deux marchés et l'analyse de la répartition des tâches entre conjoints au sein du couple.

Les données de l'enquête EHF 1999 seront surtout utilisées dans le cadre de la seconde partie :

Afin de mieux traduire les interactions du marché du travail et du marché matrimonial en France, nous ferons une analyse en terme de générations en comparant plus particulièrement, des générations qui ont connu une situation différente sur le marché matrimonial : les femmes nées en 1940-1960, en période de forte natalité (« baby-boom ») et celles nées en 1970-1990, en période de faible natalité (« baby-bust »). Les données utilisées seront celles de l'enquête « Etude de l'Histoire Familiale 1999 », associée au recensement général de la population de 1999. Compte tenu de la différence d'âge à la mise en couple (2 ans d'écart en France au moment du mariage), les premières vont se trouver confrontées à une « demande matrimoniale » réduite, qui leur est défavorable et les secondes seront confrontées à une demande matrimoniale excédentaire, favorable aux femmes. Je procéderai également à une analyse d'un segment de la population plus particulier : les individus en situation professionnelle précaire qui sont donc à la fois, par définition les plus lésés sur le marché du travail ou, du moins, sur le marché primaire et en même temps, le plus souvent, n'ont pas de conjoint (familles monoparentales,...) et de déterminer dans quelle mesure, l'interaction entre marché du travail et marché du couple, renforce leur précarité ou, à l'inverse, leur permet d'en sortir.

Christine Barnet-Verzat, Maître de Conférences à la Faculté de Sciences Économiques de Nantes, chercheur associé à l'Ined (Unité de Démographie Économique) et **François-Charles Wolff**, Maître de Conférences à la Faculté de Sciences Économiques de Nantes, chercheur associé à l'Ined (Unité de Démographie Économique) :

Apports de l'analyse économique pour expliquer les évolutions observées sur les deux dernières décennies du mariage et de la fécondité

Les sociologues ont depuis longtemps mis l'accent sur le déterminisme qui régit le "choix du conjoint". A la suite des travaux de Becker (1973, 1974), les économistes ont à leur tour proposé un modèle de comportement selon lequel la formation des couples ne se fait pas au hasard, tout se passant comme s'il existait un "marché du mariage". Ce marché est efficient (c'est-à-dire maximise le produit de l'ensemble des mariages) si les couples se forment de sorte que l'appariement soit positif pour les caractéristiques complémentaires et négatif pour les caractéristiques substituables. En général, les hommes de "qualité" élevée épouseront des femmes de "qualité" élevée en inversement, la notion de "qualité" recouvrant un grand nombre de

caractéristiques comme le capital scolaire, l'origine sociale, les caractéristiques physiques, ...

La croissance de la fécondité hors mariage, l'augmentation des taux de divortialité, l'élévation de la proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale ont depuis quelques années retenu l'attention. Les économistes n'ont cependant que très récemment cherché à affiner la modélisation des décisions de se marier ou d'avoir des enfants afin d'intégrer de tels comportements (Willis 1999, 2000). L'objet de notre recherche consiste à montrer quels peuvent être les apports de l'analyse économique pour expliquer les évolutions observées sur les deux dernières décennies au niveau du mariage (divorce, remariage) et de la fécondité (naissance dans les familles monoparentales par exemple), à la fois d'un point de vue théorique et empirique. Par ailleurs, plusieurs questions suite à l'observation des comportements familiaux actuels restent sans réponse : Le marché du remariage obéit-il aux mêmes règles que celui du mariage? La présence d'enfants d'un premier mariage, leur éventuelle garde, exercent-elles le même effet sur les

probabilités de remariage des hommes et des femmes? Un parcours professionnel fortement ascendant devrait augmenter la probabilité de séparation, puisque les caractéristiques du conjoint n'évoluent pas nécessairement de façon parallèle. En cas de remariage, le deuxième conjoint offre-t-il des caractéristiques de qualité supérieure? L'analyse nécessite que l'on puisse comparer les caractéristiques des individus ayant contracté un premier mariage (ou vécu une première fois en couple), et celles de ceux qui se sont remariés (ou qui ont vécu plusieurs fois en couple).

L'enquête Famille 1999 devrait permettre d'analyser de tels phénomènes. On dispose en effet d'informations sur les caractéristiques des hommes et des femmes, leur niveau d'instruction, leur parcours professionnel, leur vie conjugale, leur vie génésique. Cette recherche devrait donner lieu à la rédaction d'un article en vue d'une publication dans une revue scientifique.